



**PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL N°03
DU 15 AVRIL 2026**

Présents :

**BORNE Patrice, BRYDON Maryline, CHAGUÉ Benoit, CHRÉTIEN Aurélie,
COLLERY Martine, CORDIER Mélissa COURGEY Angélique, DUCROUX Séverine,
Alexis GAUROIS, JACOULET Bernard, JANES Daniel, MILLET Alix, MILLOZ
Martial, PEQUIGNOT Joëlle, SPADETTO Antoni.**

Absents excusés (es) :

Invités :

**PARENT Marie-José, CULOT Benjamin (suppléants)
MAILLARD Nathalie (comptable de la commune)**

Secrétaire de séance : DUCROUX Séverine

La séance est ouverte à 20h35

Validation des Procès-Verbaux

Le maire demande au Conseil municipal s'il valide les Procès-verbaux suivant :

- PV n°57 du 6 février 2026
- PV n°1 du 20 mars 2026
- PV n°2 du 30 mars 2026

Ces trois Procès-verbaux sont validés à l'unanimité.

Budget service forêt

Le Maire et le deuxième adjoint présentent au conseil municipal le Compte Administratif 2025 et le Budget Primitif et prévisionnel 2026 du service forêt.

Compte administratif 2025	
- Résultat de fonctionnement :	+ 158 524.72 €
- Résultat d'investissement :	- 12 519.70 €
- Reste à réaliser :	- 1 114.00 €
- Résultat 2025 :	+ 144 891.02 €

Budget prévisionnel 2026	
- Dépenses de fonctionnement :	73 886.00 €
- Recettes de fonctionnement :	197 141.02 €
- Dépenses d'investissement :	49 519.70 €
- Recettes d'investissement :	49 519.70 €

Délibération : 260415.01

Le Conseil Municipal à l'unanimité vote le Compte Administratif 2025 (mis aux voix par la troisième adjointe une fois le maire sorti de la salle) et le Budget Prévisionnel 2026.

Budget communal

Le Maire, présente au conseil municipal le Compte Administratif 2025 et le Budget Prévisionnel 2026.

Compte administratif 2025

- Résultat de fonctionnement : + 285 130.71 €
- Résultat d'investissement : 87 020.20 €
- Reste à réaliser : 53 270.00 €
- Résultat 2025 : 425 420.91 €

Budget prévisionnel 2026

- Dépenses de fonctionnement : 989 860.00 €
- Recette de fonctionnement : 1 106 280.71 €
- Dépenses d'investissement : 396 100.00 €
- Recette d'investissement : 396 100.00 €

Délibération : 260415.02

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote le compte administratif 2025 (mis aux voix par la troisième adjointe une fois le maire sorti de la salle) et le budget prévisionnel 2026.

Vote des taxes

Le Maire présente au conseil municipal les propositions de la commission des finances. Trois propositions sont faites. Les taux des 3 taxes sont donc présentées :

- Sans augmentation
- Avec une augmentation de 1%
- Avec une augmentation de 2%
- Avec une augmentation de 3%.

Après quelques débats, le Maire propose au Conseil municipal de ne pas augmenter les taux pour cette année 2026. Cependant, il précise que la mairie devra poursuivre son effort fiscal dans les 6 prochaines années.

Ainsi, voici les taux actuelle et reportés pour l'années 2026 :

- Taxe Foncière « bâti » : 30.40%
- Taxe Foncière « non bâti » : 28,18%
- Taxe d'habitation résidences secondaires 14.04%

Délibération : 260415.3

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de ne pas augmenter le taux d'imposition pour cette année 2026.

Divers

- Boucherie : Le Maire et le maire-délégué de Chazelot rencontreront le mercredi 22 avril les personnes qui souhaitent ouvrir une boucherie dans les locaux de l'ancienne boucherie.
- Fleurissement : le deuxième adjoint, annonce que le fleurissement a commencé, notamment avec les enfants de l'IMPro, le travail se poursuit.
- Piège à frelon : le deuxième adjoint, annonce que la mairie a reçu les pièges à frelon asiatique et qu'ils seront distribués devant la mairie le dimanche 19 avril de 8h à 12h.

La séance est levée à 23h00mn

Prochaine réunion
Mercredi 19 mai 2026